



# COMPTE- RENDU

Mardi 31 mars 2026

Maison de la Nature et de l'Environnement - Grenoble

CIPRA France a organisé le mardi 31 mars à Grenoble, une conférence sur la gouvernance locale dans les Alpes, dans le contexte post-municipales, pour réfléchir ensemble aux différentes modalités de participation à la vie démocratique. Cette conférence s'inscrit dans le cadre du projet Espace alpin "GOVQoL, Empowering local governance of Alpine communities for a better quality of life (2025-2026)" dont CIPRA France est partenaire.

## Panorama des municipales 2026 dans les Alpes

**Table ronde : "Citoyens, maires, propriétaires, habitants, stations : qui participe aux prises de décision en montagne ?"**

interreg  Co-funded by the European Union

GOVQoL

Alpine Space

"This project is co-funded by the European Union through the Interreg Alpine Space programme"



# Les municipales 2026 dans les Alpes

L'après-midi a été lancée par **Camille Riom de CIPRA France**, qui a présenté un panorama des résultats des élections municipales de 2026 dans les Alpes.

## Les grandes tendances dans les départements des Alpes Françaises

Dans les villes de plus de 10 000 habitants de **Savoie et d'Isère, peu de changements sont observés** : les métropoles de Grenoble et Chambéry restent administrées par des listes « divers gauche », et les autres grandes communes de ces départements suivent les lignes politiques historiques.

Pour les plus petites communes, la basculement de Bourg-Saint-Maurice d'une liste « écologiste » vers une liste « divers droite » marque un tournant pour la municipalité.



En **Haute-Savoie**, la commune d'**Annemasse bascule à droite** après près de 50 ans de gouvernance à gauche ; **la parenthèse « écologiste » de la dernière mandature se referme à Annecy** avec l'entrée de 5 élus du Rassemblement National au conseil municipal, même si la tendance reste au centre en Haute-Savoie. **Chamonix a également choisi un nouveau conseil municipal centriste.**

Les grandes villes des départements de la **Drôme, des Hautes-Alpes, des Alpes de Haute-Provence, des Alpes-Maritimes et du Vaucluse restent majoritairement à droite** avec la prise de 7 nouvelles communes par le Rassemblement National dans ces deux derniers départements. De manière générale dans la région, **on observe dans plusieurs grandes communes une montée de l'extrême droite**, qui fait son entrée dans les conseils municipaux en y décrochant généralement **1 ou 2 sièges dans l'opposition.**

## Focus sur les listes citoyennes dans les communes de montagne

Dans les communes de montagne comme ailleurs en France, **les résultats reflètent les enjeux territoriaux locaux.**

L'analyse des victoires des listes citoyennes aux Contamines-Montjoie, à Corrençon-en-Vercors et Lans en Vercors ont permis de dégager une tendance : les listes citoyennes ont plus de difficultés à se faire une place dans le paysage politique lorsque les enjeux de gestion du foncier, de l'immobilier (constructibilité, investissements locatifs, etc.), et les enjeux des retombées économiques des domaines skiables sont au coeur des débats.

A l'issue de ce panorama, une première **discussion** s'est lancée autour du **thème de la formation des élus** issus des listes citoyennes au fonctionnement des institutions, des accès aux outils de gouvernance locale, et à la place des publics spécifiques (comme les jeunes et les personnes âgées) dans les conseils municipaux. Il a été souligné la complexité de mettre en place de tels dispositifs dans les petites communes, sans accompagnement en ingénierie territoriale.

De plus, il a été rappelé la **nécessité de continuer à soutenir les conseillers municipaux** qui seraient **issus de listes citoyennes** pour pallier le risque d'isolement et de découragement à agir seul dans l'opposition tout au long du mandat.

## Les municipales ailleurs dans les Alpes

**Julika Jarosh, de CIPRA France** nous a ensuite présenté le **cas spécifique de la Bavière** (au sud de l'Allemagne) ayant également voté à l'échelon municipal le 5 mars 2026 dernier. Il semble que la **sensibilité** des citoyens est davantage tournée vers la **proximité avec les élus** qu'au contenu concret des programmes proposés.

De manière générale, **la montée de l'extrême droite se fait sentir**, et face à cela, plusieurs listes se sont souvent présentées afin de disperser les voix.

### A retenir

- Il s'avère essentiel aujourd'hui pour CIPRA France de pouvoir **dialoguer avec les nouveaux élus et de suivre le « 3e tour invisible des municipales »** : les élections intercommunales.
- Un **suivi des élus aux multiples casquettes**, pourrait permettre de mieux cartographier les centres de pouvoir.

# Table ronde : “Citoyens, maires, propriétaires, habitants, stations : qui participe aux prises de décision en montagne ?”

La deuxième partie de l’après-midi animée par **Lauren Mosdale, de CIPRA France et Alain Boulogne** (administrateur CIPRA France) était consacrée à une table ronde rassemblant :

- **Françoise Bellanger** élue à Veynes (Hautes-Alpes) ;
- **Marie-Lyne Mangili Doucé** chargée de mission Coordination du Conseil de Développement à Grenoble Alpes Métropole (38) ;
- **Antoine Pin** directeur de Protect Our Winters France ;

Cette table ronde a été introduite par **Albane Roussot**, co-auteurice du “Petit manuel de démocratie vivante”.



Pour favoriser une véritable capacité d’action des citoyens, ces quatre interventions mettent en évidence des enjeux communs : mieux informer sur les enjeux du territoire, développer des espaces de dialogue et consolider la confiance entre les différents acteurs.

## L’engagement citoyen : de l’information à la co-construction

**Albane Roussot** a introduit la table ronde en indiquant que pour faire face aux enjeux d’aujourd’hui, il est nécessaire de **se rencontrer et se retrouver sur ce qu’on appelle nos « communs »** et de **retravailler nos manières de décider**. La relation entre élus et citoyens ne devrait pas se résumer à la relation entre un.e gouvernant.e et des gouverné.es.

En théorie, la **démocratie** est davantage **l’idée d’un mouvement**, dans lequel des citoyens s’engagent et s’approchent du pouvoir et s’en retirent de manière cyclique. Dans ce mouvement, **les institutions assurent** en théorie la **stabilité** de la gouvernance. La présentation des travaux de la sociologue Sherry Arnstein, a permis d’aborder les différents niveaux d’implication des citoyens dans les démarches participatives portées par les acteurs publics. Cette échelle part de l’information (socle indispensable de la participation) jusqu’à la co-décision (partage du pouvoir de décision), en passant par : la consultation, la concertation et la co-construction.

Enfin, Albane est revenue sur un **fondamental de l’intelligence collective** : la nécessité d’évacuer les malentendus pour identifier les désaccords entre les participant.es. L’ambition de ces ateliers ne doit pas être de parvenir à un accord de toutes et tous, sinon un **accord sur les points de désaccord**.

## Créer un contexte favorable à l'engagement : l'exemple de Veynes

Élue à **Veynes** (Hautes-Alpes) depuis 2020, en tant qu'adjointe à la culture sur le mandat 2020-2026, **Françoise Bellanger** est désormais adjointe à l'environnement et fait partie de la commission démocratie participative de la commune. Veynes est partenaire d'un projet ALCOTRA, intitulé MOS.ECO (pour mosaïque écologique) ayant débuté fin 2025. Dans ce projet, Veynes vise à développer la mobilisation des citoyen-ne-s pour réhabiliter des zones urbaines fortement anthropisées.

La commune est dotée d'un fort dynamisme associatif : elle compte en effet 80 associations pour 3 200 habitants. Pour autant, la municipalité a constaté un manque d'échanges inter associatifs et de connaissance des activités de chacune d'entre elles. Un travail a été initié sur le mandat 2020-2026 pour les faire dialoguer et faire émerger des pistes d'action : un agenda commun a été mis en place pour communiquer sur les événements. Veynes ayant rejoint le projet GOVQoL en tant que territoire pilote en 2025, CIPRA France a animé deux ateliers début 2026 avec les associations volontaires, qui ont abouti à deux fiches projet. L'une d'entre elle porte sur la création d'un festival des associations veynoises, l'autre sur la mise en place d'une maison des associations.

Veynes a également intégré le programme « Petites Villes de Demain » et a saisi cette opportunité pour renforcer les liens avec les citoyen-ne-s. A travers des moments de convivialité, intégrés dans un projet européen et dans le programme « Petites Villes de Demain local », certains citoyen-ne-s sont devenus des allié-e-s de l'équipe municipale.

### Questions / Réponses

*« Comment auriez-vous pu être plus efficaces dans le mandat écoulé ? Que diriez vous si vous deviez vous adresser aux futurs élus » ?*

> Nous avons intégré des alliés, hors liste, des personnes ressources. Cependant, nous avons raté une étape dans la construction du collectif, et si nous avons finalement réussi à le construire, il y a eu des démissions.

## Un exemple de laboratoire de prospective citoyen : le C2D

**Marie Lyne Mangili Doucé**, a présenté le **Conseil de développement (C2D) de Grenoble-Alpes Métropole**. Le C2D est une instance obligatoire dans les intercommunalités de plus de 40 000 habitants, et doit permettre d'assurer la participation des citoyen-ne-s dans la fabrique du projet de territoire. Depuis 2022, le C2D a été repositionné par la métropole en laboratoire de prospective citoyenne.

Ce conseil rassemble 66 citoyen-ne-s engagés dans le territoire pour questionner les enjeux stratégiques du territoire et les mettre en débat, expérimenter de nouvelles formes de coopération, élaborer des visions prospectives en mettant à profit la diversité des profils et des expertises de ses membres. Au cours de leurs mandats (d'une durée de trois ans), les citoyen-ne-s répondent aux missions qui leur sont confiées par la métropole et peuvent également s'auto-saisir de sujets essentiels au territoire à leurs yeux.

En fonction des missions, les formats de restitution du travail effectué varient, avec la particularité de toujours prendre la forme de productions « sensibles » : BD, dessins, carnet d'inspiration, retour d'expériences, exemples inspirants... Ces productions et les temps de restitutions associés, permettent d'ouvrir le débat avec les élu-e-s sur les sujets confiés au C2D.

Sur la période 2026-2027, la métropole de Grenoble a confié au C2D la mission de porter son regard sur les espaces de pleine terre dans les projets de construction et d'aménagement. L'objectif est de faire d'une contrainte réglementaire, une opportunité de mieux vivre ensemble. Des rencontres sur le terrain, avec des experts et techniciens permettent au C2D de comprendre le sujet, tandis que des temps de médiation et de réflexion permettent de récolter les avis des citoyens, habitants et différents acteurs métropolitains.

### Questions / Réponses

*« Qu'est-ce que Grenoble Alpes Métropole, une métropole avec des moyens importants, pourrait conseiller à des villes, aux moyens plus modestes ? »*

Dans la majeure partie des communes de montagne, le conseil de développement citoyen est perçu comme un adversaire politique et non comme un appui. Un changement de posture est souhaitable :

- Le fait d'écrire des récits collectivement génère de l'enthousiasme et du plaisir à être ensemble pour raconter comment vivre demain, plutôt que de discuter de ce qui ne va pas.

Le lien avec les élus est essentiel : le repositionnement du C2D en tant que laboratoire de prospective a permis d'amener davantage d'enthousiasme de la part des élus et a fait sentir l'utilité de ce conseil pour la métropole.

## La convention citoyenne, pour un avis éclairé des citoyens sur des sujets complexes

**Antoine Pin de Protect Our Winter (POW) France** nous a présenté le travail réalisé par son association au cours de l'hiver 2025 avec l'IAE Université Savoie Mont Blanc. Une **enquête indépendante a été réalisée auprès de 1000 français** à propos de leur perception des JO Alpes 2030. L'enquête a **mis en lumière que la connaissance du projet Alpes 2030 est particulièrement faible**, de plus, la confiance envers les organisateurs Alpes 2030 est également fragile, les ambitions environnementales portées ne semblent pas être à la hauteur des défis climatiques qu'impose le réchauffement climatique. Cette consultation a également mis en évidence la forte **volonté des citoyens de participer activement à la réflexion et à la construction du projet**. C'est ainsi que POW France s'est auto-saisie de la méthodologie pour organiser la **première Convention Citoyenne Olympique**, sur le territoire Bassin Annécien - Thônes Aravis.

**POW a organisé trois week-ends de travail** entre Juillet et Novembre 2025, au cours desquels les **participant-es ont rédigé une série de documents [disponibles en ligne](#)**. Ces documents ont été **transmis aux instances compétentes** (Assemblée nationale, Sénat), bien en amont du vote sur la loi olympique du 15 décembre 2025.

L'organisation de cette CCO s'est effectuée en cohérence avec les ressources dont disposait l'association. Ainsi, il a pu être difficile d'effectuer un exercice démocratique parfait, ne serait-ce que dans la difficulté d'obtenir un panel de participants complètement représentatif de la société. Cependant, **l'objectif de cette CCO était de mettre en lumière les attentes de la population, de démontrer qu'il est possible d'organiser une discussion structurée sur un sujet, aussi clivant puisse-t-il être et de donner envie aux citoyens ayant participé, de réitérer l'expérience.**

L'idée principale était de palier 3 manques identifiés :

- le manque de temps pour la consultation ;
- le manque d'information partagées aux citoyens ;
- la possibilité de rassembler l'ensemble des acteurs autour de la table (CIO, COJO, élus du territoire, athlètes, socioprofessionnels, collectifs citoyens opposés au projet, etc.)

## A retenir

- **Le dialogue basé sur des informations claires et transparentes, participe aux fondations d'une véritable vie démocratique locale apaisée.**

